

peut dire à la Chambre le chiffre des ventes qu'il a fallu ou qu'il faudra retarder au cours des prochains mois?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la Commission canadienne du blé s'est arrangée avec certains clients pour qu'ils prennent livraison plus tard que prévu. On pense évidemment qu'ainsi tous les engagements pourront être respectés. On surveille étroitement l'approvisionnement en grains fourragers de l'Est du pays et la Commission canadienne du blé pense bien que les grains fourragers nécessaires seront transportés soit par eau soit par rail.

M. Murta: Selon le ministre, si l'on retarde certaines ventes de grains de plusieurs mois, cela signifie-t-il que celui-ci sera vendu moins cher qu'on pourrait le vendre actuellement?

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur, les contrats de vente en question sont habituellement fermes. En général pour cette année, la Commission canadienne du blé avait prévu exporter de 700 à 800 millions de boisseaux et il doit toujours être possible d'y arriver.

GRAINS FOURRAGERS—LES PROPOS DU COMMISSAIRE EN CHEF DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ AU SUJET DE LA POLITIQUE—LES VUES DU MINISTRE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au même ministre une question supplémentaire. A la lumière des déclarations du commissaire en chef de la Commission canadienne du blé à la réunion du Syndicat national des cultivateurs à Winnipeg, à laquelle le ministre a décidé de ne pas assister, comme quoi il éprouvait des craintes sérieuses à propos de l'actuelle politique d'établissement des prix et de vente des grains fourragers, le ministre peut-il dire si le commissaire en chef lui a dit la même chose? Lui a-t-il fait part de ses craintes à propos de cette politique?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, ce ne sont pas les paroles exactes du commissaire, mais naturellement les propositions pour l'an prochain, qu'on adopte celles que nous avons exposées en août ou celles du Syndicat du blé de la Saskatchewan, sont extrêmement complexes comme il est inévitable dans le cas du grain, et le détail de leur mise en œuvre suscite naturellement des préoccupations. Je suis convaincu qu'ils peuvent être mis en œuvre de façon à rassurer complètement le président de la Commission du blé et tous les partisans de cette commission.

M. l'Orateur: A l'ordre. Puis-je rappeler aux députés que nous sommes tout près de la fin de la période des questions. Je donnerai la parole au député de Saskatoon-Biggar pour une autre question supplémentaire, puis au député d'Annapolis Valley et enfin au député de Charlevoix.

M. Gleave: Comme le ministre n'a pas daigné répondre à ma première question, j'aurai peut-être plus de chance avec celle-ci. Revenant à l'acheminement des céréales fourragères vers leur destination, le ministre de l'Agricul-

Questions orales

ture de l'Ontario nous informe qu'à Goderich et en aval le long des lacs il manque trois millions de boisseaux. Les expédiera-t-on à temps pour approvisionner les cultivateurs de cette région qui veulent en acheter?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question dans une réponse donnée à un autre député lorsque j'ai dit que la Commission canadienne du blé surveille de très près la situation; bien qu'il se peut que toutes les céréales fourragères requises ne soient pas transportées par eau à cause des retards, les chemins de fer assureront le transport du reste.

GRAINS FOURRAGERS—DEMANDE DE PRIORITÉ POUR LES WAGONS À DESTINATION DE L'EST DU CANADA

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai également une autre question à poser. Compte tenu de la réponse du ministre et dans la même veine que les questions qu'on a posées relativement au manque d'approvisionnement en grains à bétail que connaît l'Est du Canada, le ministre peut-il nous garantir qu'en ce qui concerne le matériel roulant, la priorité sera donnée au transport du grain vers l'Est du pays, où la disette atteint un seuil particulièrement critique, et vers les régions de l'Atlantique où, en plusieurs points, il ne reste de réserves que pour huit jours, afin d'éviter que ne se reproduise ce qui s'est passé cette semaine, lorsque la Commission du blé a décommandé un beau jour 150 wagons du CN pour les remettre ensuite en circulation, après avoir été l'objet de pressions?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai l'avantage de pouvoir assurer au député que la Commission du blé n'a pas fait cela. Le Canadien-National a cru préférable, à ce moment-là, de desservir Thunder Bay plutôt que de laisser partir ces wagons vers la Nouvelle-Écosse. D'un commun accord avec l'Office canadien des provendes, la Commission du blé a, de fait, demandé au Canadien-National de destiner 150 wagons devant partir pour Thunder Bay au transport de grain vers l'Est.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse et je suis heureux de voir cette question éclaircie. Toutefois, dans la première partie de ma question, je demandais au ministre s'il pouvait personnellement nous garantir, en ce qui concerne la priorité à donner au matériel roulant, que l'on donnerait au moins la préférence au matériel roulant destiné à desservir et à approvisionner certains silos qui s'épuisent au Canada, plutôt qu'aux exportations qui, on le sait, sont si indispensables et importantes.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, nous parlons en fait de commerce intérieur dans les deux sens. Nous parlons ici de transport ferroviaire, ou de transport par train jusqu'à la côte, puis par bateau, mais ma réponse aurait dû certainement rassurer les députés; l'Office canadien des provendes et l'Office canadien du blé veillent effectivement à approvisionner le marché national.

M. Gleave: Vous ne pouvez donner de garantie à personne, c'est cela l'ennui avec nous.